

**COMMUNAUTE DE COMMUNES CREUSE SUD-OUEST**  
**DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**  
Séance du 27 décembre 2022 - Délibération n° 2022/12/10

**OBJET : ELECTION D'UN REPRESENTANT AU GROUPEMENT D'INTERET PUBLIC (GIP) DEPARTEMENTAL "CREUSE HABITAT".**

L'an deux mille vingt-deux, le 27 décembre, à dix-huit heures trente minutes, le Conseil communautaire de la Communauté de Communes Creuse Sud-Ouest s'est réuni en session ordinaire à l'espace culturel Claude Chabrol, commune de Sardent, sur la convocation en date du 22 décembre 2022, qui lui a été adressée par M. Le Président, conformément aux articles L 5211-2 et 2122-8 alinéa 2 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient présents : DESLOGES Georges – FAURE Josette – SARTY Denis – SIMON-CHAUTEMPS Franck – POUGET-CHAUVAT Marie-Hélène – MALIVERT Jacques – SUCHAUD Michelle – FINI Alain – BOSLE Alain – BENABDELMALEK Clément – VERGNAUD Didier – DUBREUIL Raymond – BERTELOOT Dominique – LANDREVIE Laurence – MOREAU Jean-Claude – SALADIN Christine – LAINE Joël – GRENOUILLET Jean-Yves – CALOMINE Alain – DEFEMME Catherine – LEHERICY Joseph – NOURRISEAU Pierre-Marie – GAUDY Sylvain – GAILLARD Thierry – DUGUET Pierre – PATAUD Annick – CAILLAUD Monique – LAPORTE Martine.

Etaient excusés : DUBOUIS Sandrine – RIGAUD Régis – GARGUEL Karine – LAGRAVE Annick – DESSEAUVE Nadine – CLOCHON Bruno – DUGAY Jean-Pierre – FERRAND Marc – MEYER Christian – PAROT Jean-Pierre – POITOU Delphine – DERIEUX Nicolas – AUGUSTYNIAC Jérôme.

Pouvoirs :

1. Mme DUBOUIS Sandrine donne pouvoir à M. DESLOGES Georges
2. M. RIGAUD Régis donne pouvoir à Mme POUGET-CHAUVAT Marie-Hélène
3. Mme GARGUEL Karine donne pouvoir à M. BENABDELMALEK Clément
4. Mme LAGRAVE Annick donne pouvoir à M. MALIVERT Jacques
5. M. DUGAY Jean-Pierre donne pouvoir à M. LAINE Joël
6. Mme POITOU Delphine donne pouvoir à Mme DEFEMME Catherine
7. M. DERIEUX Nicolas donne pouvoir à Mme BERTELOOT Dominique
8. M. AUGUSTYNIAC Jérôme donne pouvoir à M. GAILLARD Thierry

Suppléance : M. VERGNAUD Didier remplace M. CLOCHON Bruno – Mme LANDREVIE Laurence remplace M. FERRAND Marc.

Secrétaire de séance : M. LAINE Joël

Scrutin ordinaire

En exercice	Présents	Votants			
64	28	36			
Pour	Contre	Abstention(s)	Blanc(s)	Nul(s)	Refus de vote
36	0	0	0	0	0

Vu les statuts de la Communauté de communes Creuse Sud-Ouest ;

Vu la délibération du Conseil communautaire n°2019/12/07 en date du 05 décembre 2019 désignant Thierry COTICHE pour représenter la Communauté de communes à l'assemblée générale du groupement d'intérêt public Creuse Habitat ;

Vu la décision du Conseil communautaire d'avoir recours au scrutin ordinaire pour désigner ses représentants au sein des organismes extérieurs ;

Le Président expose les éléments suivants :

La Communauté de communes adhère au GIP Creuse Habitat et dispose ainsi d'un siège au sein de l'assemblée générale du groupement. Ce siège était occupé par Thierry COTICHE.  
M. COTICHE a adressé par courriel en date du 13 décembre 2022 sa démission du siège de représentant au sein du GIP Creuse Habitat.

Il convient de procéder à l'élection d'un membre titulaire pour remplacer M. Thierry COTICHE pour siéger à l'Assemblée générale du GIP Creuse Habitat.

M. Le Président appelle les candidats à se déclarer.

Jacques MALIVERT se porte candidat.

→ Le Conseil communautaire élit Monsieur Jacques MALIVERT pour représenter la Communauté de communes à l'Assemblée générale du GIP Creuse Habitat.

Fait et délibéré les jour et mois et an susdits,  
Au registre suivant les signatures.

Pour extrait certifié conforme,

Le Président,  
Sylvain GAUDY.

